

CHRONIQUE ET NOUVELLES SCIENTIFIQUES.

—Le vingt-quatrième Congrès allemand de chirurgie aura lieu à Berlin, du 17 au 20 avril 1895.

—Le Dr Austin Flint a été élu président de la Société Médicale de New-York, à l'assemblée annuelle d'octobre 1894.

—Une forme très grave de rougeole épidémique existe maintenant dans quelques villes de l'empire germanique. La mortalité en certains endroits est plus élevé que 10 p. 100.

Congrès international de Pédiatrie.—Le comité de Vienne pour le Congrès international de Pédiatrie, qui doit se tenir l'année prochaine à Florence, a élu comme président M. le Dr Widerhofer et comme vice-président M. le Dr Monti.

Nécrologie.—CANADA.—A Stratford Springs, Conn., E. U., est décédé, à l'âge de 29 ans, O. Arthur BISSONNETTE, docteur en médecine, de l'Université Laval de Montréal. Il était le fils cadet du grand connétable Bissonnette, de Montréal.

ÉTRANGER.—A New York, le 23 janvier 1895, est décédé Alfred L. Loomis, M.D., LL.D. Le Dr Loomis a succombé à une pneumonie.—A Paris, le 23 février 1895, est décédé M. Dajardin-Beaumez, médecin de l'Hôpital Cochin, et rédacteur-en-chef du *Bulletin Général de Thérapeutique*.

Le divorce.—La *New Review* publie une curieuse étude sur le divorce chez les différentes nations. L'Angleterre est le pays où la proportion des divorces par rapport aux mariages est la plus faible. Sur 577 couples, un seul a eu recours au divorce; en Russie, on compte 1 divorce sur 430 mariages; en Ecosse, 1 sur 331; en Autriche, 1 sur 184; en Belgique, 1 sur 169; en Hongrie, 1 sur 145; en Suisse, 1 sur 134; en Hollande, 1 sur 132; en France, 1 sur 62; en Danemark, 1 sur 36.

L'Italie, qu'il faut considérer à part, parce que le divorce n'est pas autorisé, compte une séparation judiciaire sur 421 mariages.

A Vienne, 1 couple sur 10 éprouve le besoin de délier le nœud matrimonial; à Berlin, 1 sur 17; à Paris, 1 sur 13. (Dans ces chiffres, sont comprises les séparations judiciaires).

Mais la palme appartient incontestablement à un district du Connecticut, aux États-Unis, où les statistiques les plus récentes établissent que sur 1 couple unis par la loi, 1 est fatalement voué au divorce.